

Chères amies bridgeuses,  
Chers amis bridgeurs,

Alors que notre horizon semble s'éclaircir et que le plaisir de vous revoir se précise, je voudrais ici vous remercier tous chaleureusement !

Notre terrain de jeu s'est modifié et adapté ; du tournoi en club au jeu à distance, vous êtes de plus en plus nombreux à avoir franchi le pas vers cette nouvelle manière de bridger. Plus récemment beaucoup d'entre vous ont pu retrouver -partiellement- cette convivialité si importante qui caractérise notre activité favorite quand le son et l'image ont accompagné notre jeu.

Des équipes se sont mobilisées à tous les niveaux Clubs, Comités, FFB, Présidents, animateurs, arbitres, enseignants, passionnés pour vous offrir de nouveaux services.

Chacun, en répondant présent à ces nombreuses initiatives, a contribué à la solidarité nationale.

L'ensemble du bridge français a su se serrer les coudes, faire preuve d'imagination, de bon sens, et avancer pour traverser cette période difficile dans des conditions optimales pour notre activité.

Alors que s'annonce une nouvelle phase de déconfinement synonyme de **réouverture progressive tant attendue de nos clubs**, nous devons poursuivre nos efforts et développer tous les moyens nécessaires pour pérenniser notre activité.

- « J'apprends à jouer au bridge » : ce programme, lancé depuis deux semaines, permet à tous ceux qui le souhaitent d'apprendre à jouer. Par le biais d'une inscription sur le site de la FFB, des enseignants de tout le territoire initient en ligne (sur Zoom et BBO) de nouveaux joueurs avec un matériel pédagogique adapté. Les 5 premiers cours sont gratuits pour les élèves.

Parlez-en autour de vous, c'est un formidable outil de développement pour ramener à terme de nouveaux licenciés dans nos clubs.

- Dans le numéro de l'As de Trèfle que vous recevrez à la maison dans les prochains jours, vous trouverez toutes les décisions votées par votre Conseil Fédéral sur les compétitions, le classement, le bridge numérique, pour la fin de cette saison et la saison 2021/2022

- À cette heure, 36% d'entre vous n'ont pas pu renouveler leur licence pour la saison en cours.

Lors du dernier Conseil fédéral, la mise en place d'un système de compensation pour équilibrer le classement, a été approuvé par les présidents des comités.

Ces mesures élaborées, par la commission des compétitions et du classement ont pour fondement le respect de tous les bridgeurs avec équité. Elles soulignent l'effort de la majorité qui a témoigné son attachement à ses institutions en prenant sa licence en 2020/2021.

Ils seront crédités des points gagnés sur les deux saisons passées et de la compensation correspondant au "manque à gagner" pour 2021/2022.

Pour les retardataires, qui souhaiteraient en bénéficier, il est encore temps : la prise de licence est ouverte pour 2020/2021 jusqu'au 15 juin 2021.

Personne ne pouvait imaginer, en mars dernier, la durée de cette crise sanitaire et ses conséquences.

Nous savons tous aujourd'hui que l'avenir s'en trouvera transformé.

J'ai la conviction que, tous ensemble, nous sommes mieux armés, aujourd'hui, pour faire face à toutes ces évolutions.

Avec l'aide de chacun, nous y parviendrons !

Amitiés à toutes et à tous,

Franck Riehm  
Président de la FFB